



ENQUETE PLACES PMR



▪ Disposez vous de la carte PMR stationnement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
▪ Disposez vous d'un véhicule avec une carte grise à votre nom ou votre conjoint ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
▪ Vous ne disposez pas d'un garage ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
▪ Vous n'avez pas d'emplacement sur votre devanture en partie privative ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
▪ Est il possible de réaliser une place de 3.3 m de large sur 5.5m (arrêté du 20/04/2017) en conservant une largeur suffisante minimum pour la circulation des piétons de 1.4m libre de mobilier urbain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
▪ La pente est-elle inférieure à 2% ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
▪ Le sol est-il non meuble et non glissant ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

- Si une seule des réponses apportées est non vous ne pourrez bénéficier d'un emplacement